

*Date de dépôt : 4 février 2014*

## **Pétition pour des Evaux respectueux du voisinage**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Depuis sa création, la fondation des Evaux a régulièrement mis en valeur le site des Evaux en adaptant ses installations et ses prestations, faisant de cet espace de verdure une destination de plus en plus appréciée des genevois.

Ce succès incontestable s'accompagne malheureusement de plusieurs nuisances supportées avec patience par les riverains que nous sommes et ce n'est pas les quelques lettres de réclamations envoyées qui ont amélioré la situation à ce jour.

D'une manière générale, la période sensible s'étend principalement d'avril à fin septembre avec des pics importants durant le week-end et les vacances en fonction de la météo, puisque le beau temps reste un élément influant considérablement sur la fréquentation.

Au vu de ce qui précède, nous demandons aux autorités de tout mettre en œuvre pour améliorer la situation.

A cet égard, voici les principales nuisances identifiées. Elles sont accompagnées de solutions envisageables :

- Pour rappel, le chemin François-Chavaz est une voie communale débutant au carrefour de la place des Deux-Eglises, de la route de Loëx et de la rue des Bossons. Il se termine en impasse au niveau du centre intercommunal des Evaux. Son bassin de population se compose de 552 personnes.

Au trafic résidentiel journalier, s'ajoutent les allers et venues des riverains qui déposent les enfants à l'école, de ceux qui vont au cimetière ou au stade de foot, ou au parcours de santé. Il y a aussi les promeneurs se rendant au bord du Rhône et bien évidemment tous les usagers des Evaux. Notons également la présence régulière de cars, venant surcharger le trafic.

Depuis cette année, une attraction supplémentaire a vu le jour avec l'ouverture du premier accrobranche genevois. Celui-ci a engendré la fermeture du parking P1 aux voitures, réduisant du même coup le nom de places de parc, alors que dans l'intervalle l'affluence augmentait. Conséquence : les trois parkings restants sont très souvent complets les week-ends et jours fériés et le parcage sauvage en forte progression malgré l'étroitesse du chemin.

*Proposition : créer un itinéraire de délestage pour désengorger le chemin François-Chavaz avec un nouvel accès aux véhicules venant de la campagne ou de l'autoroute en y prévoyant une nouvelle zone de stationnement, côté route de Loëx.*

*Empêcher l'accès au chemin François-Chavaz dès que les parkings sont pleins.*

- En soirée, mais plus particulièrement du vendredi au dimanche et durant les vacances, les fêtards se réunissent dans le parc et organisent des « événements privés ». L'alcool y coule à flots, la musique (pourtant interdite) est diffusée à tue-tête et les gens crient sans aucun respect pour les habitants. Ce tapage nocturne dure en général jusqu'à 3 ou 4 heures du matin. La zone pique-nique est directement concernée puisque des bancs, tables et grils ont été installés, malgré la proximité des habitations.

*Proposition : prolonger l'ouverture du centre des Evaux jusqu'à 24 h le vendredi et samedi soir (actuellement 23h le vendredi et 21 le samedi). Donner mission aux employés communaux d'intervenir systématiquement en 1<sup>er</sup> échelon en cas d'abus (rarement fait).*

*Commentaire : à ce jour, le piquet travaille jusqu'à 23h en semaine et termine à 21h le samedi, alors que c'est un des soirs où il y a le plus de monde.*

*Autre proposition : dès la fermeture des bureaux, rondes régulières d'une entreprise de sécurité privée pour faire respecter la tranquillité publique dans le parc.*

*Commentaire : la gendarmerie et les APM ne parviennent que rarement à se déplacer pour du bruit en raison du surcroît de leurs tâches. Et quand ils le peuvent, c'est en moyenne avec plus d'une heure d'attente (cas vécus en 2013).*

- Les deux grands parkings des Evaux se transforment régulièrement en circuit pour voitures entre 23h et 3h du matin.

Proposition : fermer l'entrée de ces parkings au moyen des barrières déjà installées et cela dès le départ du piquet Evaux en soirée.

Commentaire : pour l'organisation du championnat de pétanque, un des parkings a été fermé sans que cela pose de problèmes.

- Manque de visibilité et de lisibilité des panneaux de réglementation des Evaux interdisant, entre autre, la musique.

Proposition : installer des pictogrammes aux endroits stratégiques.

Commentaire : les panneaux du règlement des Evaux posés aux différents points d'entrées ne sont pas lus, car le texte est trop petit et trop fourni.

- Certaines manifestations autorisées par le Scm dans le parc des Evaux ne respectent pas les conditions d'autorisation et dérangent le voisinage avec une sono fracassante.

Proposition : autoriser parcimonieusement les événements musicaux et l'utilisation de la sono et faire intervenir systématiquement les employés du centre lors de toute infraction au règlement.

Commentaire : plusieurs abus ont été constatés lors de manifestations autorisées (kids game, pétanque, etc.).

Sans être exhaustive, la liste relevée ci-dessus décrit les principales sources de nuisances auxquelles nous sommes confrontés depuis plusieurs années.

Malheureusement, ces derniers temps nous relevons une augmentation des incivilités, en particulier celle des fêtards qui, dès la nuit venue, investissent le parc.

Nous comptons sur votre soutien et celui des autorités pour prendre les décisions qui s'imposent.

N.B. 1 signature  
p.a. "Pour des Evaux  
respectueux du voisinage"  
Monsieur Stéphane Monbaron  
Chemin François-Chavaz 119A  
1213 Onex